

■ **Eric Vionnet**, à Saint-Prex, vente, réparation et installation de radio, TV, vidéo (FOSC du 24.09.1984, p. 3402). Par décision du 8 juillet 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite du titulaire.  
Journal no 7670 du 13.08.2003  
(01137754 / CH-550.0.040.164-2)